



Contact utiles

Direction Régionale Interdépartementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (D.R.I.E.E.T.S.)

11 Boulevard des Bouvets
92000 Nanterre
01 47 86 40 00
@ idf-ut92.uc4@driets.gouv.fr

Croix Rouge
Unité Locale de Puteaux
2 rue des Fusillés de la Résistance
92800 Puteaux
01 47 76 11 18
<https://hautsde seine.croix-rouge.fr/puteaux/>

Liens utiles

www.hugolescargot.com
Activités par âge, fiches scolaires, comptines.

www.teteamodeler.com
Plus de 10 000 activités : coloriage et idées bricolage pour occuper les enfants, éveil bébé. Exercices de soutien scolaire

www.caboucadin.com
Activités par âge, jeux, chansons, comptines et coloriages, 100 000 labyrinthes.

N° d'urgence (appel gratuit 24h/24)

112

Numéro d'appel d'urgence européen

15

SAMU : le service d'aide médical urgent

17

Police secours

18

Sapeurs-pompiers

114

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes

01 40 05 48 48

Centre antipoison de Paris

Conditions d'inscription

- Avoir entre 17 et 30 ans
- Habiter à Puteaux
- Information et documentation sur les métiers de la petite enfance, de l'animation et sur les formations dispensées par la Croix Rouge.
- Aide au CV et à la lettre de motivation

Information et inscription

PIJ - 4 rue Marcellin Berthelot
92800 Puteaux

Tél. : 01 41 02 95 53 - sij@mairie-puteaux.fr

Ce service procède à un échange de contacts et non pas à une sélection de candidats. Puteaux Information Jeunesse ne pourra donc être tenu responsable en cas de désaccord ou d'incident survenu dans le cadre du contrat de travail.



Guide baby-sitter



Vous souhaitez trouver un job de baby-sitting ?

Cette plaquette vous donnera quelques bons conseils avant de vous engager auprès des familles.

Avant d'aller garder les enfants

VOTRE ASSURANCE

Vous devez être couvert par une assurance responsabilité civile. Celle de vos parents ou une assurance personnelle.

LE PREMIER CONTACT TÉLÉPHONIQUE

N'hésitez pas à poser toutes les questions nécessaires : nombre, âge et prénom des enfants.

Demandez l'heure précise, l'adresse exacte et le digicode. Il est important de savoir à quoi vous attendre. Il y a une différence entre garder un bébé de 6 mois ou 3 enfants d'une même famille.

Rassurez les parents en présentant votre expérience, votre motivation et votre personnalité.

NOTEZ LA DEMANDE

Trajets école/crèche jusqu'au domicile des parents, goûter, bain, mise en pyjama, jeux calmes, lecture d'histoires, préparation des repas, accompagnement à des activités extra-scolaires, aide ponctuelle aux devoirs.

VOTRE PREMIÈRE RENCONTRE AVEC LES PARENTS

Que ce soit ou non dans le cadre de l'entretien d'embauche, il est intéressant de rencontrer les parents et les enfants avant le 1^{er} jour de garde. Vous vous mettrez d'accord sur les tâches à effectuer, les tarifs, la disponibilité. Ce sera aussi l'occasion de visiter les lieux, vous devrez savoir où se trouvent l'armoire à pharmacie, les compteurs d'eau, d'électricité et connaître les codes d'accès de l'immeuble.

FAITES ÉGALEMENT UN TRAVAIL DE REPÉRAGE LOCAL

École, crèche et domicile des parents

Le jour J

- Prendre soin de sa tenue vestimentaire
- Disposer d'un **masque et de gel hydroalcoolique**
- Être **ponctuel**
- Faire preuve de **dynamisme et de politesse**
- Être sensible au contact des enfants : présentez-vous, découvrez sa chambre, informez vous sur ses goûts et ses habitudes : quelle alimentation ? où se trouvent ses doudous ? ses jouets préférés ? quelles histoires lui raconter ?

LES 10 COMMANDEMENTS DU BABY-SITTER RESPONSABLE

1. **N'annulez jamais** une garde que vous avez acceptée, sauf cas de force majeure.
2. N'arrivez **jamais en retard**. Encore moins pour des sorties d'école !
3. **Ne fumez pas** devant les enfants.
4. **Ne faites pas venir d'amis** sur le lieu de garde.
5. Soyez **honnête** sur les questions d'argent.
6. **Rendez les clés** après une garde.
7. Soyez **respectueux** des choix, des goûts et de la culture de la famille.
8. Faites preuve de **tact** et surtout de **discrétion**.
9. Soyez adulte **sans abuser de votre autorité, fixez des limites, ne rentrez pas dans le jeu des enfants et respectez les instructions des parents**
10. Prenez connaissance des **numéros d'urgence**

La rémunération

Le taux horaire ne peut être inférieur au taux du SMIC en vigueur : 9,40 € net au 1^{er} janvier 2025, mais plusieurs critères entrent en compte :

- Le nombre d'enfants à garder.
- L'expérience du baby-sitter.
- Les tâches à accomplir : le tarif ne sera pas le même pour des heures dites de « présence responsable » pendant lesquelles l'enfant dort par exemple, ou s'il s'agit d'heures de garde effective où il faut faire les devoirs, donner le bain, préparer les repas...
- Une heure de présence responsable est rémunérée généralement aux 2/3 du tarif d'une heure de garde effective, soit 40 minutes.
- Il n'existe pas de forfait journalier, pas de majoration pour le week-end, la nuit et les jours fériés.

PLUSIEURS MODES DE PAIEMENT : LES ESPÈCES, LE CHÈQUE BANCAIRE ET LE C.E.S.U.

LE C.E.S.U. : Chèque Emploi Service Universel permet à la fois de vous rémunérer, de déclarer vos salaires et de vous garantir une protection sociale. Vous le déposez comme un chèque sur votre compte bancaire. Attention il ne dispense pas de la rédaction du contrat de travail s'il s'avère nécessaire.

L'employeur peut déclarer son salarié sur Internet et choisir le mode de paiement sans obligation d'utiliser le chèque CESU (C.E.S.U. Déclaratif en ligne).

Avantages du CESU pour vous :

- Il rend légal votre situation de baby-sitter
- Vous êtes couvert en cas de problème ou d'accident du travail
- Vous cotisez pour votre retraite

DES + POUR LE BABY-SITTING

- Le B.A.F.A. : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
- Les formations premiers secours PSC1 et IPSEN dispensées par la Croix Rouge
<https://inscription-formation.croix-rouge.fr/>